

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES | Vendredi 18 novembre la chambre consulaire a réuni ses membres pour ce traditionnel rendez-vous de fin d'année afin de dresser des bilans, prendre des décisions et faire circuler l'information.

Une session d'automne chargée

Avant de débiter la session à proprement parler Éric Lions, le président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a souhaité observer une minute de silence à la mémoire de Gisèle Brochier, membre éminent de la chambre d'agriculture décédée quelques jours auparavant. À l'issue de ce moment de recueillement le président a débuté son allocution en abordant la question de l'eau. « Une année très compliquée en matière de gestion de l'eau avec un hiver sans neige sur les montagnes, un printemps sec et un été caniculaire sans précipitation. (...) Nous avons dû gérer cette précieuse ressource quasiment au jour le jour », déclarait-il avant de remercier l'ensemble des acteurs de l'hydraulique : État, DDT, EDF, présidents d'ASA, élus, personnels de la chambre d'agriculture, etc. « L'engagement de tous a permis d'éviter le pire et peut-être de sauver l'essentiel. Toutefois les pertes de récolte demeurent importantes et nous venons de finaliser le dossier calamités ces derniers jours », révélait-il.

Il a ensuite enchaîné avec un autre problème prégnant qui touche l'élevage haut-alpin : la prédation « toujours dans l'actualité », qui « ne s'arrange pas » et pour laquelle « on n'arrive toujours pas à faire redescendre la pression ». « C'est notre pastoralisme qui est en danger ! » assénait-il.

« Trop, c'est trop ! »

Restant dans la problématique des dégâts imputables aux espèces protégées il a abordé la question des castors. « Cela pourrait prêter à sourire et nous pourrions nous vanter d'en avoir sur le territoire. Signe de bonne santé de nos rivières et de notre sacro-sainte biodiversité. Hélas il n'en est rien pour nos arboriculteurs qui ont des vergers implantés le long des cours d'eau. C'est catastrophique !



La session de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a été l'occasion pour Jocelyn Mathieu (à d.) de présenter en détails la nouvelle Pac.

Un jeune arboriculteur qui avait planté de jeunes arbres, 60 ont été détruits en un week-end. Ce n'est pas acceptable ! Trop, c'est trop ! », s'emportait-il. Il appelait alors les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités.

Concernant l'actualité et la mise en place de la nouvelle Pac il a souligné « des surprises » comme les écorégimes pour les systèmes collectifs discutés au même moment dans une réunion ministérielle avec des représentants des systèmes de montagne. Il a terminé son introduction avec une note positive sur l'avenir en mettant en exergue les bons chiffres de l'installation dans les Hautes-Alpes avec 44 DJA ce qui place le département dans la fourchette haute à l'aube de la reprise en main du dispositif par la Région. Le tour est ensuite venu à l'examen des budgets présentés par le responsable du service financier et l'as-

semblée a approuvé le budget initial 2023. Celui-ci est notamment marqué par la fin des programmes Leader avec l'espoir que d'autres prennent le relais en 2024 ; par une augmentation des charges (électricité, combustibles...) et des contributions à chambre d'agriculture France. À noter des prévisions de prestations en augmentation avec notamment des études d'aménagement foncier (Rocade de Gap), et les diagnostics liés aux nouvelles MAEC.

Des Assises de l'eau en février 2023

Après un retour au moyen d'une courte vidéo sur le succès des Trophées de l'agriculture plusieurs sujets ont été abordés (voir encadrés) avant la proposition de plusieurs motions : l'une sur la prise en compte des surfaces pastorales en alpage collectif dans la Pac, une sur

les énergies renouvelables portée par la Confédération paysanne. La première a été adoptée à l'unanimité et la dernière demandant à être approfondie a donné lieu à la proposition de mettre en place une commission spécifique sur les énergies renouvelables et de présenter une nouvelle motion au printemps 2023. Une seconde commission a également été créée sur l'eau ayant pour objectif de travailler sur le plan hydraulique agricole (voir encadré) et de préparer les Assises de l'eau. Le président a ensuite passé la parole au sénateur Jean-Michel Arnaud qui a souhaité que la question du prix de vente réel des produits devienne centrale pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Il a confié avoir pris note de sujets qu'il ferait remonter rapidement au ministère et vouloir se faire le porte-parole de l'agriculture de montagne pour défendre ses spécificités. Sur la question de l'eau il a appelé à l'apaisement et au dialogue pour un meilleur partage de la ressource. Il a conclu en constatant que le département avait tout pour être attractif et bénéficiait de nombreux atouts.

Comme le veut le protocole, le mot de la fin a été laissé au préfet dont il s'agissait de la première session. « Je

Un plan hydraulique départemental pour éviter les disparités et anticiper

En agriculture, l'anticipation est souvent le maître mot pour parer les catastrophes annoncées ou non. C'est pourquoi Éric Lions et les élus de la chambre d'agriculture ont immédiatement souhaité agir après l'épisode de sécheresse de cette année. Pour cela, ils ont lancé - bien avant que le projet d'Assises de l'eau ne se profile - une réflexion pour élaborer un plan hydraulique agricole départemental. Celui-ci a pour but d'accompagner l'agriculture afin qu'elle soit encore plus résiliente face au changement climatique et de mobiliser des financements pour des territoires jusque-là écartés car pas encore suffisamment déficitaires ou orphelins comme les définit la chambre d'agriculture. L'objectif est de mobiliser des partenaires pour établir une politique de l'eau sur plusieurs décennies, un peu à l'image d'une charte foncière. À l'issue de groupes de travail pluridisciplinaires et, maintenant des Assises de l'eau, une stratégie et un calendrier devraient être définis.

suis venu aujourd'hui pour dire le soutien total de l'administration à l'agriculture et aux agriculteurs, débutait-il avant d'annoncer la tenue d'Assises de l'eau au mois de février prochain. Elles seront l'occasion de prises de décisions ». Celles-ci tourneront autour de cinq thèmes dont l'irrigation agricole pour poser un diagnostic et échafauder un plan global qui devrait permettre de faire des propositions concrètes et de mettre en marche des demandes de financements. Il a également apporté son soutien aux agriculteurs victimes de la prédation et a rappelé qu'un nouveau Plan loup était en cours d'élaboration dans une logique de régulation de l'espèce. ■

A.G.

La Maison des agriculteurs des Hautes-Alpes avance !

À l'occasion de cette session Bernard Allard-Latour en charge du projet a fait un point de situation sur la Maison des agriculteurs des Hautes-Alpes. Il a expliqué que la remise en marchés a révélé quelques surprises avec des bonnes mais également de mauvaises qu'il a qualifié de « coups de massue » dont une augmentation de près de 53 % pour la charpente, de plus de 12 % de la plomberie par rapport aux estimations de la maîtrise d'œuvre. Cependant, compte tenu de la prudence et de la marge prise dès le lancement du projet le dépassement des estimations de +8,22 % reste gérable.



L'élu a remercié le Conseil départemental pour sa contribution à hauteur de 500 000 € ainsi que l'État pour la même somme dans le cadre du Plan de relance. La Région a, elle aussi, contribué même si le montant a été revu à la baisse passant de 500 000 € à 250 000 €.

Le début du chantier a lui aussi réservé son lot de surprises il a, par exemple, fallu renoncer à la géothermie, faute d'un débit de la nappe suffisant, au profit d'une chaufferie bois pour alimenter le bâtiment.

Le chantier accuse un léger retard puisque les murs ont « commencé à pousser quand il s'est mis à pleuvoir » expliquait Bernard Allard-Latour mais celui-ci devrait pouvoir être rattrapé en mettant « les bouchées doubles ». Si c'est le cas le bâtiment devrait être livré à la fin du mois d'août 2023.

Éric Lions a remercié en conclusion Martine Clavel, l'ancienne préfète, et le député Joël Giraud qui ont œuvré pour que le projet puisse bénéficier du Plan de relance et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et a révélé qu'il « travaillait à rattraper les pertes » sur la subvention régionale.

Des simulations Pac éclairantes

Après la présentation par Jocelyn Mathieu de la nouvelle version de la Pac (voir notre dossier dans *L'Espace Alpin* n°423) Nathalie Girard, coordinatrice du pôle animal et pastoralisme a présenté les résultats de simulations menées dans le cadre du Programme régional de développement agricole (PRDA) massif. L'objectif était de connaître les incidences de la nouvelle Pac sur les différents systèmes d'élevage. Pour cela un large panel d'éleveurs a été pris en compte avec des structures différentes et des systèmes typés. Nathalie Girard précisait que les écorégimes avaient une incidence importante pour les systèmes haut-alpins. Le niveau 1 des écorégimes ne permettant pas de conserver le même niveau que le paiement vert. Pour cela il faudra atteindre le niveau 2. Les pertes sont d'autant plus importantes que le système d'élevage repose sur la transhumance.

Les conclusions de ces simulations montrent que la dernière Pac était favorable aux systèmes d'élevage du département qui ont bénéficié du système de convergence des DPB ce qui a permis de conforter les exploitations. La prochaine mouture de la Pac aura, selon cette étude, « au mieux un impact limité ». Elle précise également qu'« une non prise en compte des surfaces collectives pour l'écorégime entraîne une baisse des aides totales pour l'ensemble des éleveurs transhumants qui peut aller jusqu'à 20 % des aides totales de la Pac perçues en 2022 ».